

En Bref

Colza (p. 2)

Stade	Stade principal : levée (40% des parcelles suivies cette semaine).
Limaces	<p>Risque moyen.</p> <p>Maintenir une surveillance accrue dans les parcelles, notamment les parcelles à risque (sols motteux, argileux, présence de résidus, attaques les années précédentes,...) car les colzas sont présents à des stades sensibles aux attaques et des dégâts sont observés dans les parcelles du réseau.</p> <p>Pour établir le risque pour votre parcelle, vous pouvez utiliser la grille de risque (ACTA et De Sangosse) diffusée dans le BSV n° 29 du 13 septembre 2016, mettre en place des pièges pour évaluer l'activité des limaces dans la parcelle et suivre l'évolution possible des dégâts d'une semaine sur l'autre.</p>
Petites altises	<p>Risque faible : peu d'activité constatée dans les parcelles.</p> <p>Les conditions climatiques actuelles (conditions sèches et peu poussantes) restent très favorables à leur activité. Surveiller notamment les bordures de parcelles proches d'anciennes parcelles de colza.</p> <p>Ne pas détruire vos repousses de colza des parcelles environnantes juste avant ou pendant la levée des colzas (pour limiter les déplacements de populations d'une parcelle à une autre).</p>
Grosses altises	<p>Risque faible : pas de début vol significatif constaté.</p> <p>Maintenir une surveillance de vos parcelles jusqu'au stade « B3 – 3 feuilles vraies ».</p>
Tenthrède de la rave	<p>Risque moyen pour les parcelles dans lesquelles des larves ont été vues. Rester vigilant sur ces parcelles car les dégâts peuvent aller très vite.</p> <p>Risque faible pour les autres.</p>

COLZA

10 parcelles de colza suivies cette semaine (Côtes d'Armor : 2, Finistère : 4, Ille-et-Vilaine : 1, et Morbihan : 3).

Stades

Le réseau se construit petit à petit : il est composé pour l'heure de 14 parcelles.

Sur les 10 parcelles observées cette semaine, les stades sont très hétérogènes entre les parcelles mais également au sein même des parcelles, cette situation étant liée à l'état des sols très secs. Ceci freine fortement la levée des colzas.

Les stades sont compris entre « semis » pour des parcelles semées en fin de semaine dernière et « B2 – 2 feuilles étalées » pour une parcelle semée fin août.

Le stade principal pour cette semaine est « levée »; cela concerne 40% des parcelles suivies (4 parcelles sur 10).

Ravageurs

Limaces : Risque *moyen*

Présence des limaces détectée sur quelques parcelles :

Sur 8 parcelles observées, des dégâts ont été vus sur 3 parcelles avec en moyenne 18% des plantes touchées (10%, 15%, 30%).

Les attaques les plus importantes ont été constatées dans des parcelles en non labour.

Sur deux de ces parcelles, des piégeages ont également été enregistrés, avec en moyenne 9 limaces/m².

Maintenir la surveillance dans les parcelles :

Malgré un contexte climatique moyennement favorable aux limaces, des piégeages et des dégâts sont observés dans les parcelles. Leur évolution est à suivre dans les prochains jours.

Une vigilance particulière doit être faite dans les parcelles à risque (sols motteux, argileux, présence de résidus, attaques les années précédentes,...).

Pour le moment, le risque est *moyen* (colzas à des stades sensibles et dégâts observés dans les parcelles).

Mais, attention au retour des pluies, favorable à l'activité des limaces.

Période d'observation : Du semis au stade « 3 feuilles (B3) ».

Seuil indicatif de risque : Il n'existe pas de seuil de nuisibilité.

Il est donc important de surveiller vos parcelles pour anticiper les dégâts avec l'observation des plantes et le piégeage.

L'évaluation du risque doit se baser sur différents éléments :

- la dynamique des populations de limaces (relever les pièges tous les 2 / 3 jours),
- l'activité des limaces sur plantes (évaluation de l'évolution des dégâts sur plantes),
- le stade du colza (risque accru à la levée),
- la vitesse de développement du colza (culture peu poussante plus sensible aux limaces),
- l'évaluation du risque parcellaire potentiel vis-à-vis des limaces grâce à une grille (cf. BSV n°29 du 13-09-16),
- les conditions climatiques (températures douces et humidité),
- la présence ou non d'auxiliaires.

Petites altises ou altises des crucifères : Risque *faible*

Très faible présence observée :

Sur 7 parcelles observées, des dégâts ont été constatés sur une seule parcelle avec 5% des plantes touchées.

Aucune petite altise n'a été piégée.

Surveiller les bordures des parcelles :

Malgré des conditions climatiques favorables à leur activité, aucune parcelle n'a atteint le seuil de nuisibilité.

Pour le moment, le risque est *faible*.

Maintenir une surveillance dans les parcelles car les parcelles sont peu avancées.

Ne pas détruire vos repousses de colza des parcelles environnantes juste avant ou pendant la levée des colzas (pour limiter les déplacements de populations d'une parcelle à une autre).



Source : Terres Inovia

Période d'observation : Du semis au stade « 3 feuilles (B3) ».

Seuil indicatif de risque : 80% des pieds avec des morsures

Grosses altises ou altises d'hiver: Risque faible

Premières captures enregistrées :

Ce ravageur a été piégé dans une seule parcelle (3 adultes piégés) située dans le Finistère (Plonevez du Faou) sur 9 cuvettes relevées.

Des morsures ont été signalées sur 4 parcelles (sur 7 suivies) avec en moyenne 16% des plantes touchées et la surface foliaire est peu impactée.

Maintenir la surveillance dans les parcelles :

Les conditions climatiques semblent encore pour le moment peu favorables à un vol significatif.

Aucune parcelle n'a atteint le seuil de nuisibilité.

Pour le moment, le risque est **faible**.

Surveiller vos parcelles (mise en place de cuvette jaune enterrées—cf. BSV n° 29 du 13-09-16) car elles sont souvent peu avancées cette année étant donné les difficultés rencontrées pour les semis et les conditions climatiques peu favorables au développement des plantes.

Période d'observation : De la levée à B3 (3 feuilles) inclus. Après B4 (4 feuilles), il est inutile de traiter.

Seuil indicatif de risque : 80% des pieds avec des morsures et 25% de la surface foliaire atteinte.

Il faut tenir compte de la dynamique de pousse du colza aux tous premiers stades de développement et des conditions climatiques favorables ou non à une sortie rapide du colza de la période de sensibilité.



Source : Terres Inovia

Tenthrede de la rave : Risque faible à moyen

Ce ravageur a été piégé dans deux parcelles : 4 et 50 adultes piégés.

Des dégâts occasionnés par les larves ont été observés sur une seule parcelle : 5% des plants avec des dégâts et 90% de la surface foliaire touchée.

Pour le moment, le risque est **faible à moyen** (pour les parcelles avec présence constatée de larves).

Il est fréquent d'observer des captures abondantes d'adultes dans les cuvettes jaunes.

Seules les larves sont responsables des dégâts : elles dévorent les feuilles en ne laissant que les nervures.

Surveiller l'évolution des dégâts qui peuvent aller très vite car les conditions climatiques actuelles (sec et chaud) sont favorables à leur activité.



Source : INRA

Période d'observation : De la levée au stade « 6 feuilles (B6) ».

Seuil de nuisibilité : Prélèvement de plus d'1/4 quart de la surface foliaire par les larves.

Autres signalements

Premiers **blanchiments** signalés dans une parcelle située dans le Finistère (Kergloff) suite au désherbage.

Ces symptômes sont sans incidence sur le rendement.

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :

Agrial, Agriculteurs, Agritex Bocage, Arvalis-Institut du Végétal, BCEL Ouest, CA 22, CA 29, CA 35, CA 56, CECAB, CFPPA de Caulnes, CLAL St Yvi, Coop de Broons, Coopérative Garun - La Paysanne, Coopérative Le Gouessant, Corre Appro, CRAB, D2N, Ets Moisdon, Ets Touchard, Even Agri, Fdceta 35, Fredon Bretagne, Gaudiche SA, Gruel Fayer, Hautbois SA, Lycée de Bréhoulou, Lycée La Touche, SARL Paul DUCLOS.

Direction de Publication
Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES
Animateur inter-filières
Tél : 02 23 48 23 23

Rédigé par :
FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD
Contact : Nathalie SAULAIS
Animatrice Grandes Cultures
Tél : 02 23 21 21 17

Comité de Relecture :
Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne, Coop de France Ouest, Réseau AA pour Négoce Ouest, DRAAF-SRAL, Terres Inovia

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.